

Rugby NOUVEAU BUREAU POUR L'USV

Le projet de fusion avec le club de Monflanquin, ayant été abandonné au cours du printemps, les dirigeants du club de rugby de Villeréal qui avaient porté ce projet n'ont pas souhaité se représenter lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue début juin. Un nouveau comité directeur a été mis en place avec l'approbation des membres de l'association.

- **Coprésidents**
 - Nicolas Chenu (sportif).
 - Arnaud Beuvin (finances).
 - Benjamin Mauvrit (admin).
- **Trésorière**
Jacqueline Marsault.
- **Secrétaire**
Pierre-Antony Épinette.
- **Coordination des bénévoles** : Jenny Frankoual.
- **Coordinatrice de l'USV au sein de l'Entente des 4 Cantons** : Céline Janoux.
- **Coordinateur sportif et vie du club** : Jean-Claude Serres.
- **Représentant des joueurs** : Maxime Grasset.

Souhaitons à tous, dirigeants, bénévoles, supporters, et bien évidemment joueurs et entraîneurs, une saison 2017 – 2018 de qualité, où les valeurs traditionnelles du rugby à Villeréal seront à l'honneur, comme notre équipe ! ■



Nicolas Chenu
(Photo © Jean-Paul Épinette)

initiatives Des PAV à la place des conteneurs

D'ici un peu plus de deux ans, sur l'ensemble des 43 communes que compte la communauté, le système actuel de recueil des ordures ménagères va connaître de profondes modifications.

Les bacs gris vont laisser la place presque partout à des cuves semi-enterrées comme cela existe déjà dans quelques villes du département (Villeneuve sur Lot par exemple).

A Villeréal, huit points principaux d'apport volontaire (PAV) sont prévus avec, selon les lieux, une ou deux cuves, plus des colonnes de tri sélectif pour le verre, le papier et les emballages.

Ces PAV seront installés :

- Rond-point St-Roch, au centre de secours.
- Route de Blanchou, face à l'ancien Point P
- Déchetterie.
- Rue du Point du Jour, derrière la salle F. Mitterrand.

- Rue Victor Delbergé, face à la Poste.
- Parking des Riviérettes.
- Terre du Sud.
- Parking du Stade Léo-cheyrou

Ce changement de matériel est étroitement lié à la mise en œuvre de la redevance incitative, qui remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les objectifs principaux sont de diminuer fortement le volume des déchets à enfouir, ce qui coûte très cher et d'améliorer le tri, facteur de recettes.

La redevance incitative permettra aussi à ceux qui trient et déposent moins de déchets dans les cuves d'avoir une facture moins élevée que ceux qui jetteront tout comme parfois aujourd'hui dans les bacs. ■



sur la place 2 Une "Ronde des bastides" pour les 750 ans

La célébration du 750^{ème} anniversaire de la création de Villeréal va s'étaler sur trois ans à compter de septembre prochain. Comte de Toulouse et frère du Roi Saint-Louis, Alphonse de Poitiers a fondé 54 bastides en une dizaine d'années. En 1265, la terre où fut implantée la bastide de Villeréal fut cédée par les seigneurs de Biron. Sa fondation débuta vers 1267. Les limites de sa juridiction furent fixées en 1269. La charte des coutumes, fixant droits et devoirs, fut par la suite accordée à ses habitants. **1267-2017** - La première manifestation aura lieu fin septembre, à l'occasion de la *Ronde des Bastides* organisée par les villes de Monpazier,

Villefranche-du-P., Monflanquin et Villeréal. L'exposition sur l'histoire de Villeréal qui sera présentée à l'espace Jean Moulin comportera un volet important sur le thème du cheval avec la *Fête du Cheval*. Des documents inédits ont été collectés par l'équipe chargée de cette exposition. Au cours de la *Ronde des bastides* (29 et 30 septembre, 1^{er} octobre) visites guidées des bastides, rencontre avec des historiens et des architectes, animations dans chacune des bastides, implication des scolaires. **Samedi 30 septembre, sur l'hippodrome de Villeréal**, à 21h, un concert exceptionnel du groupe rock-occitan *Peiraguda*, précédé à 19h d'un dîner à l'hippodrome également. ■



Bimestriel d'information municipale

dossier Tout le Villeréalais se mobilise pour la saison

UN ÉTÉ DE TOUTES LES ÉNERGIES



(Photo © Jean-Paul Épinette)

La Bodega 2017 aura bien lieu ! Un temps menacée – lassitude, baisse de fréquentation – il était impensable que l'événement emblématique de l'été villeréalais puisse disparaître. Ce sursaut, on le doit à l'énergie vitale qui anime les Villeréalais, à ce sens du collectif plus fort que tout. Cette énergie qui irrigue de même le groupe qui a repris les rênes de l'USV Rugby (*Lire P. 8*). Le fruit de cette vitalité exceptionnelle, c'est le programme de la saison estivale, chaque année renouvelé, plus riche, plus fort. ▶▶▶ Lire en pages 4 & 5

sur la place UN PLAN D'AIDE AUX FAÇADES

Les premiers dossiers de demandes de subventions pour le plan façades sont arrivés en mairie ou en cours de constitution. Cette initiative prise par les élus en avril dernier a pour objet d'accompagner les propriétaires pour la rénovation des façades visibles du public, avec une priorité donnée aux bâtiments remarquables désignés comme tels dans l'AVAP et tout particulièrement ceux proches d'un des deux monu-

ments classés, la halle et l'église. Rappelons que le taux de subvention est de 25 % du montant TTC des travaux, avec un plafond de 5 000 euros par bâtiment. Ce pourcentage pourra être porté à 30 % dans le cas d'emploi de pierres taillées. Le montant minimum des travaux prévus dans les dossiers qui seront examinés par la commission est de 4 000 euros TTC. Pour 2017, le budget prévu pour ce type de subvention est de 20 000 euros. Une fois les dos-

siers complets déposés en mairie, la commission d'instruction se réunira afin qu'une décision soit prise à la rentrée par le conseil municipal, après avis de l'architecte des bâtiments de France, et que les travaux soient ensuite mis en œuvre. Les propriétaires peuvent choisir librement leur entreprise, mais les travaux devront être réalisés par des professionnels du bâtiment inscrits au répertoire des métiers ou au registre du commerce. ■

N° 75 Sommaire

• Sur la place
Un plan d'aides aux façades
— Page 1

• État civil
• Relations de voisinage
• Actualité : Pigeonnier contraceptif. Une seconde aire de jeu. Plan Vigipirate renforcé. Renfort au service technique. Comédie française. 21 000 € de ristourne
• Tour de ville : Campagn'Art. Jumelage. Vacances au CFA. Sécurité à la maternelle. École rurales numériques. Taxes remboursées. Services à domicile. Site internet de la commune

• Éditorial
Bon été à tous !
par Pierre-Henri Arnstam
— Pages 2 & 3

• Dossier
La saison estivale
— Pages 4 & 5

• Débat
Espaces publics : seconde tranche de travaux
— Page 6

• Questions à...
L'arrêté général de circulation et de stationnement
• Portrait
Marine Briois, directrice de l'Ehpad.
— Page 7

• Initiatives
Fin des conteneurs à ordures
• Sur la place
La Ronde des bastides
• Nouveau bureau pour l'USV Rugby
— Page 8

◆ DÉCÈS

GAINARD Madeleine, veuve de Raymond **LELOUP**, 93 ans, le 7 avril à Villeréal.

BOUDY Marie, veuve de Joseph **BOIN**, 97 ans, le 18 avril à Villeréal.

DOUMARÈS Denis, célibataire, 81 ans, le 20 avril à Lolme.

RAVARINI Arlette, épouse de René **BROCHET**, 83 ans, le 23 avril à Villeréal.

BOUTHIER Idalie, veuve de René **CHANSARD**, 94 ans, le 29 avril à Villeréal.

SAULEAU Madeleine, veuve de Jean **DERCQ**, 92 ans, le 1^{er} mai à Villeréal.

DELPECH Clémence, veuve de Georges **RETUREAU**, 102 ans, le 8 mai à Villeréal.

WAGNER Élisabeth, divorcée de Jacques **BOHSIRA**, 90 ans, le 20 mai à Villeréal.

ROQUES Odette, veuve de Pierre **VERGNOL**, 94 ans, le 29 mai à Villeréal.

CALENDINI Françoise, veuve de Manuel **SOLER**, 97 ans, le 30 mai à Villeréal.

Des relations de voisinage...

Sollicité régulièrement pour des conflits de voisinage, le maire s'efforce d'apaiser les tensions. Malgré ses pouvoirs de police, rappelons toutefois que le maire n'est pas compétent pour régler des litiges privés. Sauf en cas de péril imminent ou de nuisances sonores. Les règles qui s'appliquent dans ce type de conflits relèvent du code civil et le recours au conciliateur, qui est gratuit, permet d'éviter de saisir le juge. Ce qui entraîne alors des frais et surtout une attente au minimum de plusieurs mois. Chaque fois que possible, avec un peu de bon sens et d'acceptation d'un point de vue différent du sien, les conflits de voisinage peuvent trouver leur solution de façon intelligente et pratique. ■

◆ RÉGULATION DES PIGEONS

Le pigeonier est ouvert

Après une longue période d'acclimatation dans le pigeonier où de nombreuses naissances ont eu lieu, les pigeons qui y avaient été placés début avril en sont sortis fin juin pour indiquer à leurs congénères le chemin d'une demeure accueillante. Les meilleurs propagandistes seront évidemment les pigeons nés dans le pigeonier qui vont inviter compagnes et compagnons à se reproduire dans ce lieu accueillant, avec boisson et nourriture renouvelées chaque semaine. Ensuite le travail de limitation des naissances par secouage des œufs se mettra en place chaque semaine également.

◆ AIRES DE JEUX

Une aide bienvenue

Les élus avaient envisagé depuis deux ans la création de deux aires de jeux : l'une dans la cour de l'école maternelle, l'autre à l'extérieur à côté de l'aire de pique nique proche de l'école. L'aire de jeux de l'école fonctionne depuis quelques mois, à la satisfaction évidente des enfants. Compte tenu de la baisse de certaines dotations budgétaires et du programme de travaux importants en cours dans le centre ville nous avons prévu lors du vote du budget de différer à 2018 la réalisation de la deuxième aire de jeux. Mais grâce au montant conséquent perçu au titre du fonds de péréquation département-

tal et à un accord avec le fournisseur, cette deuxième aire de jeux sera bien réalisée avant la fin de cette année.

◆ SÉCURITÉ RENFORCÉE

Redoubler de vigilance

L'été est la période où, autour de manifestations culturelles et festives des centaines, voir de milliers ou dizaines de milliers de personnes se rassemblent. Raison pour laquelle le ministère de l'Intérieur a rappelé les consignes de sécurité à suivre dans tous les lieux où la prévention doit être permanente. Aussi, en fonction de chaque type de



(Photo © Jean-Paul Epinette)

manifestation, des dispositifs spécifiques pour sécuriser l'espace public seront mis en place. La vigilance devra être redoublée dans tous les lieux touristiques et les lieux de forte affluence.

Rappelons qu'à Villeréal, lors de la Bodega 2016, qui avait réuni un peu plus de 3 000 personnes,

tour de ville

Campagn'Art

Après des rencontres bimensuelles au Carré Bastide et des réunions sur des projets de création dont un cheval illustrant le thème de « Villeréal, bastide du cheval », et des réparations d'œuvres abimées par l'hiver, Campagn'Art que préside Ann Mary Stanton, va organiser une marche en soirée sur le chemin de Barbot, le 23 juillet. Vous y êtes cordialement invités !

Jumelage

Château-Chinon est jumelée avec Villeréal depuis juin 1978. Ce jumelage est né de l'amitié de François Mitterrand et de Guy Berny, maire de Villeréal de 1974 à 2008. Fortes à leur dé-

but, les relations se sont espacées, mais des liens se sont resserrés autour de deux associations : Les Troubadours de Guyenne (Villeréal) et Les Galvachers du Morvan (Château-Chinon). Les deux groupes se rendent régulièrement visite, comme en avril dernier, tandis que des produits du Villeréalais sont vendus lors des grands marchés de Château-Chinon.

CFA : Séjour de vacances

Comme chaque année, le CFA des Métiers du Cheval de Villeréal va accueillir des colonies de vacances durant le mois de juillet : ainsi, l'association Découverte Vacances Équilibre (ADVE) de Bergerac organise

un séjour à Villeréal du 10 au 31 juillet avec dix-neuf enfants de 6 à 11 ans et cinquante jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Écoles : Mise en sécurité

Depuis plusieurs mois, le ministère de l'Éducation Nationale a demandé aux maires des communes qui ont des écoles sur leur territoire de renforcer les dispositifs de sécurité : hausse des portails et grillages, mise en place d'alarmes sonores spécifiques. Les premiers travaux sont intervenus il y a quelques mois à l'école maternelle. La dépense envisagée est d'un peu plus de 14 000 € HT. Une subvention spécifique de 40 % a été attribuée par la préfecture.

L'arrêté général qui définit les règles en matière de circulation et de stationnement s'appliquant systématiquement dans la bastide, a été modifié récemment par l'assemblée communale.

● **Pourquoi cet arrêté est-il si important ?**

Parce qu'il définit des règles qui s'appliquent systématiquement. Par exemple, l'interdiction de stationner à moins de 5 m de l'angle des intersections, ou des règles spécifiques à certaines rues de la bastide. Si je cite cette règle c'est parce qu'elle est peu respectée, ce qui entraîne des difficultés pour tourner d'une rue dans l'autre compte tenu de leur étroitesse. Cette incivilité a des conséquences non négligeables. Le respect de cette règle facilitera la vie quotidienne de tous.

● **Les modifications portent sur quelles règles ?**

Elles découlent essentiellement de la première phase des travaux réalisés entre octobre 2016 et avril 2017 pour l'aménagement des espaces publics de la bas-

tide. Pour ce qui est de la circulation, la modification la plus notable est l'inversion du sens de circulation de la partie basse de la rue Descambis : avant les travaux, cette rue pouvait être empruntée à partir du boulevard Alphonse de Poitiers pour croiser la rue Victor Delbergé, traverser les anciens parkings puis la rue Roger Bissière et ressortir en haut de la ville boulevard de Plaisance.

Comme vous le savez, la partie qui traversait les anciens parkings est devenue piétonne. La partie vers le boulevard de Plaisance a été maintenue mais, depuis la rue Victor Delbergé, la rue est aujourd'hui descendante vers le boulevard Alphonse de Poitiers.

● **Pourquoi cette inversion ?**

Afin notamment de faciliter le travail des postiers, qui peuvent désormais utiliser la rue

Saint-James pour accéder à la place de la Halle puis emprunter la rue Victor-Delbergé et repartir par la rue Descambis. J'ajoute que nous avons désormais deux entrées – sorties des parkings, l'une rue Beauséjour devant le Crédit Agricole, l'autre rue Roger-Bissière face à la boulangerie.

● **Et pour ce qui concerne le stationnement ?**

Avant les travaux des rumeurs étranges circulaient : « ils veulent supprimer le stationnement en ville, nous obliger à stationner au tour de ville... »

Lutter contre les rumeurs n'est pas toujours facile mais aujourd'hui la réalité ne leur laisse plus d'espace ! Avec les travaux nous avons rationalisé, et augmenté, les emplacements de stationnement. Uniquement sur les trois places derrière la mairie

et devant la poste nous avons 70 places.

● **Des emplacements seront-ils supprimés ?**

Oui, trois places utiles entre le haut de la rue Victor-Delbergé et la rue Descambis où le stationnement sauvage était fréquent avec, là encore, des difficultés, en tournant à droite, de la rue Saint-James à la rue Delbergé. Impossible avec un camion ! De plus, interdire le stationnement sur cette partie de la rue Delbergé offre une perspective dégagée sur la cornière de la place de la halle, ce qui incite à aller vers le centre. Devant l'ancienne pharmacie, les emplacements de stationnement seront réservés aux personnes handicapées. Les travaux des places de la Libération, Jean-Moulin et du Fort, entraîneront des modifications. Nous y reviendrons en temps utile. ■

portrait



Pour son premier poste, elle a choisi Villeréal

Marine Briois

Directrice de l'Ehpad

Enfin ! se sont dit, soulagés, tous ceux qui espéraient cette nomination. Depuis le départ de Sandrine Bernard, en poste durant huit ans, c'est Évelyne Raboin qui en plus de la direction de l'établissement de Castillonès, assumait celle de l'Ehpad de Villeréal. Une charge importante. Pour nos anciens hospices puis maisons de retraite devenus Ehpad – établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – les problématiques de la "dépendance" concentrent l'essentiel des efforts et des moyens.

« Dès ma petite enfance, j'ai rêvé d'être un jour directrice d'hôpital. » Comme d'autre se voyaient maîtresse d'école. Il faut dire que Marine Briois est presque une enfant de la balle ; si Papa vendait du cognac, maman travaillait aux ressources humaines à l'hôpital. Avec cet objectif en tête, la jeune Montalbanaise a enchaîné les étapes avec succès : droit à la fac de Toulouse-Capitole, Master 2 en droit de la santé, prépa, puis concours d'entrée à l'école des hautes études en santé publique de Rennes (EHESP) où elle a effectuée deux ans de formation. Un parcours d'excellence qui lui donnait le droit, comme elle l'en avait rêvé, de diriger un établissement de santé et même de choi-

sir le lieu où exercer. Pourquoi un poste de direction ? La réponse est affirmée : « Je suis attirée par le management de proximité qui me permet de travailler à la fois avec personnels et résidents. J'aime la globalité de ce métier, dense, varié, qui demande de l'engagement. Car j'attache de la valeur au service public. Ma fonction me permet ainsi de travailler dans l'humain, au plus près des gens. Un poste idéal ! » Après plusieurs stages pour s'inscrire dans la réalité du terrain, Marine Briois a choisi pour premier poste de s'attacher au bon fonctionnement et au développement de l'Ehpad Pierre Grenier de Cardenal. C'était au tout début de cette année. Elle avoue avoir été d'emblée séduite par son nouveau cadre de travail : la structure a

du potentiel, une équipe de très bons soignants, des gens attachants... « Et puis des projets tendant vers une prise en charge au plus près des résidents. » Centrer l'organisation de l'établissement sur le résident, c'est le credo de la jeune directrice, qui veut y apporter la plus grande personnalisation possible. « Pour cela insiste-t-elle, il faut valoriser le potentiel de notre Ehpad. Cela passe par la pérennisation du travail de mes prédécesseurs. Au même titre que le bien-être et la vie quotidienne des résidents, l'amélioration de la qualité de vie et de travail des 87 agents de l'établissement doit être une préoccupation permanente. Pour moi, ce sont les premiers secteurs de travail. » ■

DES ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE DE LA BASTIDE

Avant même que la première tranche des travaux d'aménagement des espaces publics soit terminée, les élus ont commencé, au cours du mois d'avril, à préparer, avec l'équipe du maître d'œuvre dirigée par Guillaume Laizé, la deuxième phase concernant les places de la Libération, Jean Moulin et du Fort.

A ce stade, les orientations ont été envisagées, mais les choix définitifs seront faits une fois que nous connaîtrons les propositions des entreprises en réponse à l'appel d'offres.

■ **Nous allons étudier ces devis et retenir les entreprises d'ici fin juillet** si possible. Nous avons demandé des devis avec option, par exemple pour la rue des Martyrs-de-la-Résistance qui deviendra une rue piétonne, et dont le revêtement sera soit en pavés, soit en béton désactivé comme ce qui a été utilisé sur le trottoir qui relie le bâtiment AXA au Crédit Agricole.

■ **Nous devons en effet rester dans un cadre général budgétaire** qui ne pourra pas être relevé, car nous avons investi des sommes importantes pour l'ensemble du chantier et réalisé un emprunt conséquent pour cette réalisation et il ne peut être question de dépasser le budget prévu, d'autant qu'il permet, comme on l'a constaté sur la première tranche, des prestations de qualité. Ce sera le cas également pour la deuxième tranche de travaux.

Le projet actuel indique une différence significative par rapport à ce que vous pouvez voir derrière la mairie et devant la Poste : là en effet, l'utilisation des pavés a été réservée aux parties piétonnes des rues qui encadrent les parkings.

■ **Dans le nouveau projet les parties pavées seront nettement plus importantes**, sous réserve évidemment d'une validation financière. Elles concerneront non seulement le parvis de l'église, mais toute la place de la Libération depuis la rue Saint Michel jusqu'au parvis. Ce projet prévoit de modifier le pourtour du parvis, en supprimant les plots ines-

thétiques, puis à la jonction de la rue des Martyrs-de-la-Résistance et de la Place du Fort, avec création de marches, enfin en reprenant l'accès à la salle François-Mitterrand.

■ **La volonté que nous avons en lançant ce grand chantier était aussi de remettre de la verdure dans les espaces publics.** Les nombreuses plantations effectuées dans la première phase montrent que nous avons transformé cette intention en réalité bien visible.

Ce sera le cas également pour la deuxième phase, puisque nous allons re-

Villereal site patrimonial remarquable

planter des arbres, qui existaient autrefois, sur la place de la Libération et sur le parvis de l'Église.

Des massifs mixtes, d'arbustes et de plantes vivaces, seront implantés place Jean-Moulin le long du mur au-dessus de la rue des Martyrs-de-la-Résistance. Enfin, au bout de cette rue, sur la Place du Fort, Guillaume Laizé nous propose de créer un jardin des simples, qui comprendra des plantes médicinales et aromatiques autour d'un arbre.

■ **Le stationnement** - Dans la première phase des travaux, nous avons indiqué au maître d'œuvre que nous souhaitons conserver un maximum de places de stationnement afin de soutenir le commerce villerealais. Ce sera aussi notre

préoccupation pour la deuxième phase, même si quelques emplacements seront également supprimés comme dans la première phase.

■ **L'éclairage public sera également modifié**, comme c'est le cas sur les places derrière la mairie. L'église bénéficiera d'un éclairage destiné à mieux la mettre en valeur. Le chantier, précédé par les travaux liés aux réseaux, devrait démarrer début octobre 2017 et se terminer fin avril 2018.

■ **Valorisation du Patrimoine** - Parallèlement à ce grand chantier, nous avons entamé avec l'aide d'un architecte du patrimoine, l'élaboration d'un document pour le site patrimonial remarquable que constitue Villereal (*la dénomination précédente était AVAP, Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine*).

Dans le numéro 73 du Journal de Villereal, Vous avez pu découvrir la carte des bâtiments du centre bourg classés par catégorie. Nous en sommes maintenant à étudier le règlement de ce document d'urbanisme qui sera annexé au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi.)

■ **Ce règlement, une fois définitif, sera communiqué à tous les Villerealais** de la façon la plus large. On peut néanmoins retenir un principe simple : plus un bâtiment sera considéré comme remarquable au titre de l'architecture et du patrimoine, ce qui de fait apportera une valeur ajoutée pour le propriétaire, plus les prescriptions concernant des évolutions éventuelles de ce bâtiment seront précises afin de ne pas le dénaturer. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur certaines des règles précises pour tel ou tel type de bâtiment. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villereal (Lot-et-Garonne) - N° 75 - Juillet - Août 2017
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villereal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (p. 1) : © Didier Veyssset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Réussir la saison 2017

Pierre-Henri Arnstam

Les réunions publiques de juin ont permis de vous présenter les projets en cours, non encore finalisés : plan d'urbanisme intercommunal, deuxième phase de l'aménagement des espaces publics, règlement d'urbanisme pour Villereal - site patrimonial remarquable - 750e anniversaire de la bastide, Fête du cheval et Ronde des bastides.

Mais, avant que ces projets ambitieux qui vont apporter une notoriété accrue à notre village, et donc une augmentation des visiteurs au long de l'année, une pause est nécessaire car il faut réussir la saison d'été 2017. C'est l'affaire de tous, commerçants, associations, mairie. Dès la mi-juin, des concerts sous la halle le dimanche matin, se poursuivront jusqu'en septembre. Sans oublier les puces-brocante, le deuxième dimanche du mois. Le festival de jazz lancé l'an dernier par Jean-Yves Leveau propose cette année trois concerts gratuits sous la halle les 27, 28 et 29 juillet. Le lendemain, dimanche 30 juillet, La Grande Bodega sera l'un des temps forts de la saison. Un moment menacé, faute de bénévoles et en raison d'une baisse de fréquentation, elle repart de plus belle grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de personnes qui, autour de Françoise Chéroux - Valadié, ont décidé qu'un dimanche de juillet sans bodega était inconcevable. Vous retrouverez l'essentiel du programme estival dans notre dossier, notamment le Festival de Théâtre qui a attiré cette année des comédiens encore jamais venus à Villereal. Ou encore les six belles soirées de courses à l'hippodrome, les marchés de producteurs, le vide greniers, un ciné concert, un concert classique, deux expositions...

Pour un « Bon été, à chacune et à chacun ! » ■

nous avons proposé à la préfecture de renforcer la sécurité à l'entrée des rues principales du village en doublant les barrières de sécurité. Ce dispositif avait été validé et mis en place.

◆ SERVICES TECHNIQUES

Deux renforts

Depuis le début du mois de juin, le service technique de la ville a été renforcé (pour une durée d'un an) avec deux jeunes qui vont aider les deux permanents dans tous les domaines d'intervention du service, que ce soit par exemple le nettoyage des rues ou les aides apportées aux associations.

Ils s'appellent Michel Planke et Gael Razat. Un nouveau responsable du service devrait arriver très prochainement.

◆ SAISON CULTURELLE

Met Opera New York et Comédie Française

Au cours de la saison 2016 - 2017, en plus de la programmation de dix grands opéras retransmis depuis le MET à New York, nous avons eu la possibilité de diffuser deux pièces de théâtre en direct de la Comédie Française à Paris.

Ce sera encore le cas pour la prochaine saison, avec deux pièces du répertoire : le jeudi 26 octobre, à 20h15 « Les fourberies de Scapin » de Molière, dans une mise en scène de Denys Podalydès.

Le second rendez-vous, jeudi 8 mars 2018, tou-

jours à 20h15, nous offrira d'applaudir « Le petit maître corrigé » de Marivaux (Photo), dans une mise en scène de Clément Hervieu-Léger, toujours en direct de la célèbre salle Richelieu.

◆ RISTOURNE

Plus de 21 mille euros

Depuis 2008, le conseil départemental de Lot-et-Garonne que préside Pierre Camani, reverse aux communes de moins de 5 000 habitants l'intégralité des sommes collectées par le Département au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement.



Marivaux en direct de la salle Richelieu.

Il s'agit des taxes qui sont perçues lors des actes de ventes de biens immobiliers, de maisons de propriétés et des cessions de commerce. En 2016, la somme globale atteignait plus de 4,5 millions d'euros. À ce titre, la commune de Villereal vient de recevoir 21 259 euros. ■

Écoles numériques

La commune de Villereal a été l'une des premières dans le département à équiper l'école élémentaire d'outils informatiques. Cet effort s'est poursuivi encore l'an dernier.

L'État a décidé d'amplifier dans les zones rurales cette action d'équipement de toutes les écoles avec le projet ENIR : Écoles Numériques Innovantes et Ruralité.

À cet effet, nous avons, en liaison avec les directrices des deux écoles de Villereal, déposé un dossier auprès de l'inspecteur d'académie qui sera appelé à valider ces demandes afin que nous ayons une aide pour pour-

suivre l'équipement informatique des écoles.

Taxes remboursées

Afin d'atténuer partiellement les charges supportées en 2016 par les agriculteurs du fait de l'augmentation du prix des carburants, l'État a décidé, cette année encore, un remboursement partiel de la taxe sur le gazole non routier et sur le fioul lourd ainsi que sur le gaz naturel.

La préfecture rappelle que le délai légal pour déposer une demande court jusqu'au 31 décembre 2019, mais qu'il est préférable que les exploitants déposent leur dossier avant le 31 juillet prochain.

« Franck à votre service »

Villerealais depuis juillet 2013, Franck Mary, 30 ans, a décidé de se lancer dans les services à la personne. Avec un diplôme d'aide soignant, il a travaillé en milieu hospitalier et en maison de retraite. Il vient de créer sa micro-entreprise : courses, aides à domicile, petits travaux ménagers, bricolage ou jardinage...
Contact : ff.mary@hotmail.fr ou 06 74 95 79 37.

Site internet de la mairie

La nouvelle version du site internet est désormais ouverte. Deux adresses vous y conduisent :
 - www.mairie-villereal.fr
 - www.villerealinfos.fr

Conseil municipal

Réunion jeudi 6 juillet à 20h30. ■



Les lundis gourmands de la bastide

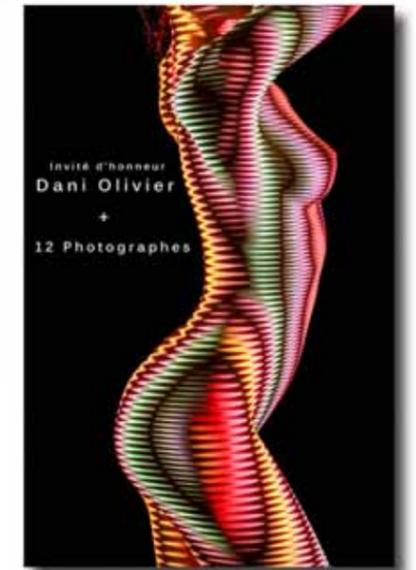
Pour la seizième année consécutive, les agricultrices du GVA de Villeréal vont à nouveau marquer la saison estivale avec les onze rendez-vous gourmands que nous donnent les producteurs de la région, le lundi, sous la halle, à partir de 17h. Un succès phénoménal, chaque semaine renouvelé, qui voient les convives envahir l'espace couvert du marché, puis la place toute entière ! Aux plaisirs de la table paysanne s'ajoutent les animations musicales et les promenades en calèche. Et l'appel convivial des terrasses des cafés de la place pour finir la soirée entre familles et copains... Et si vous aimez les marchés, sachez que le marché sept-centenaire du samedi se double, l'été, d'un marché le mercredi.

Tous les lundis
du 3 juillet au 11 septembre
• Le Marché des
Producteurs du Pays

Estiv'Art se tiendra du 14 au 20 août 2017 - Écriture et arts graphiques : tags, encre de chine, plume, bambou, acrylique... initiation à l'impressionnisme, aquarelle, photo, concours de poésie. Conférence sur le métier d'écrivain public et sur "Comment publier son livre sans beaucoup d'argent."

Devant leur succès, Les 7e rencontres photographiques de nu artistique ont élu domicile à Villeréal. Elles sont organisées par Focale Nu Art, un groupe de photographes rassemblés autour de Philippe Moor, désireux de promouvoir la photographie de nu artistique. L'association est ouverte aux acteurs de la photographie issus de la région. Pour les expositions, l'équipe de programmation artistique sélectionne des artistes aux approches différentes notamment dans la représentation du corps. Cet été, salle Jean-Moulin, douze photographes exposent autour d'un invité, Dani Olivier (Photo ci-contre). Durant cette semaine, un stage de formation sur le portrait, ouverts à tous, se tiendra lieu sous la halle.

7^e Rencontre photographique
de nu artistique
5 au 13 Août 2017



Du 4 au 12 juillet 2017
• Un Festival à Villeréal
9^e édition

Du Festival à Villeréal à la Fête du Cheval, de lundis gourmands en bodega, brocantes, concerts, spectacles, expos, visites animées... LA SAISON ESTIVALE NOUS PROMET UN FESTIVAL !

Un Cœur Faible d'après Dostoïevski – traduction André Markowitz – Mise en scène collective – Avec Clément Clavel, Lucas Partensky et Chloé Catrin – *Jeune employé zélé, apprécié de son patron, Vassia vient de tomber follement amoureux et projette de se marier. C'est à ce moment qu'il va échouer. Laisser la démente investir son esprit. On est impuissant à sa chute.*

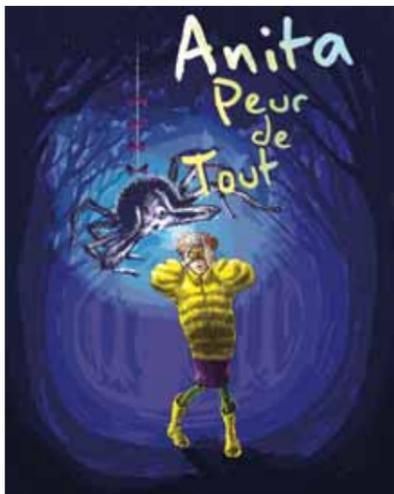
Que La Peste Soit — Écriture collective – Mise en scène Noémie Zurletti – Avec Laurent Barbot, Delphine De Baere, Salim Djaferi, Clément Papachristou et Marthe Wetzel. – 1720, épidémie de peste à Marseille. 2017, Villeréal est frappée à son tour : La peste frappe sans distinction. Vers qui se tourner quand règne la peur ? Dans un état d'urgence les masques apparaissent...

Innocence de Dea Loher – Mise en scène Sarah Calcine et Nicolas Gaspar – Avec Pauline Buttner, Sarah Calcine, Nicolas Gaspar, Nelly Pulicani, Arthur Viadieu. – *Dans un village ordinaire mais hors normes où se dessinent les marges de notre monde, un fait banal mais tragique met une quinzaine de solitudes en prise avec leur existence.*

Bérénice d'après Racine – Mise en scène Stanislas Siwiorek – Chorégraphe Chrystel Calvet – Avec Valentine Vittoz, Lou Wenzel, Mexianu Medenou, Stanislas Siwiorek. – *Après la mort de son père, dont il porte encore le deuil, Titus devient empereur de Rome. Il repousse alors le mariage avec Bérénice, reine de Palestine, son amante depuis cinq années.*

Anita Peur De Tout de Julie Cordier et Elodie Vom Hofe (à partir de 4 ans) – Mise en scène Julien Guyomard – Scénographie et vidéo Mickael Dusautoy. – *Nous avons tous des peurs. Des petites et des grandes. Qu'on soit grand ou petit. Courageux ou peureux. Personne n'y échappe. Il y a des peurs bénéfiques, d'autres qui nous empoisonnent...*

Il Est Trop Tard Pour Mourir Jeune de Pierre Deverines – Avec Pierre Deverines, Camille Pelicier et Renaud Triffault. – « Je voudrais écrire sur la chute et la perte. Des bribes de textes, sur la chute, la drogue, l'alcool, la figure de la rock-star comme réceptacle des contradictions de notre temps, l'inspiration... Pour chercher quoi brûler et à quel feu. »



Mais encore...

- **Errances** de Lucie Gautrain – « Donner rendez-vous aux publics au coeur du village et étendre les signes des projets en créant des rencontres, semant des récits et tissant un réseau d'indices qui déplacent le quotidien... »
- **Azil / Blic** un projet musical de Tristan Ikor. – Avec Soizic Lebrat, violoncelle / Matéo Guyon, batterie / Vincent Paillard, basse / Guillaume Lavergne, claviers / Tristan Ikor, saxophones. – *Double projet : quasi-quotidien, "Azil", performances sonores et improvisées. "BLIC" sera le nom de cette formation éphémère dont le concert sera unique...*
- **Stage de théâtre** - Dirigé par Sarah Siré - En partenariat avec le Trac 47. Un travail à partir de la pièce *Love and Money* de l'auteur anglais Dennis Kelly. Une représentation de fin de stage.
- **Et en Vrac** ... Des lectures, des films, des concerts car *Un Festival à Villeréal* est en mouvement permanent, la programmation tout autant. Nous laissons ouvert aux artistes présents de proposer des concerts, des lectures, des films, etc. Que cela soit avec l'aide d'artistes sur place, avec des habitants des environs ou seul. ■



Au royaume du Cheval, l'âne sera le Roi...

Avant le Grand Meeting sur l'hippodrome du Pesquié-bas (ci-après), c'est un spectacle « Burlesque et têtû » qui tiendra le haut de l'affiche. **Donkey's Circus** installera sa piste et ses gradins dans la cour de l'école élémentaire, samedi 15 (21h) et dimanche 16 juillet (17h). La semaine suivante, c'est la **Société hippique de Villeréal** qui prendra les rênes : samedi 22 juillet (course PMU), samedi 29 juillet (Trompes de chasse), vendredi 4 août (Courses « à réclamer »), samedi 5 août (Concours de chapeaux), samedi 12 août (Grand Prix de Villeréal – Course PMU-GCSO) et samedi 19 août pour la réunion de clôture.

Un été à quatre temps !
• Concerts du dimanche
• Concert baroque
• Festival de Jazz
• Peiraguda en concert ...

L'Amicale des commerçants et artisans tient un grand rôle dans l'animation musicale de la bastide. Tout au long de l'année, d'ailleurs.

- Le programme des **Concerts gratuits du dimanche matin** débutera dès le 16 juillet avec *Lucky Pepper, Déjà Vu, Sweet Sixteen, So What...* • Le point d'orgue de cet été jazzy sera constitué par le **Festival de Jazz** du 27 au 29 juillet avec *Triade, Phoenix, Nowhere*, organisé avec la complicité de M. et Mme Bearcroft. • Mardi 16 juillet, le festival lot-et-garonnais « **Les Arts Baroques** », fera étape à l'église de Villeréal, pour un concert de *Scandicus*. Cet ensemble renommé, dirigé par Jean-Louis Comoretto, s'inscrit dans une démarche de transmission des musiques anciennes, du chant grégorien aux madrigalistes italiens en passant par les polyphonistes franco-flamands.
- Dans le domaine de l'excellence, on retiendra également le spectacle proposé mardi 1er août par **Les Arts'Franchis**, inédit, mêlant musique et cinéma. Création originale et vivante, due à deux artistes de retour d'une résidence à Berlin et séjournant aujourd'hui à Monflanquin. Sur la thématique de *Don Quichotte*, ce spectacle s'adresse à tous les publics – pas seulement les mélomanes, mais aussi les familles. L'entrée sera gratuite (participation « au chapeau »). • Une autre affiche devrait attirer du monde : celle du samedi 30 septembre avec le **concert donné par le groupe Peiraguda**, dans le cadre de la « Ronde des bastides ». (Lire page 8) Enfin, on ne manquera pas de noter que la musique nourrit la vie de la bastide. De la Fête de la Musique, fin juin, à la Bodega, sans oublier les flonflons du 14 juillet !

« Villeréal Bastide du Cheval »
• Âne Que Tal ?
• Six nocturnes hippiques
• La Fête du Cheval

La Bodega se relance de plus belle !

Pour beaucoup, vivre un été villeréalais sans sacrifier au rituel païen de la Bodega et de ses milliers de *festaires*, était inconcevable. *¡ Gracias a Dios !* une nouvelle bande de commerçants, artisans et de villeréalais bénévoles ont décidé de se retrousser les manches et d'apporter des bras, de l'énergie et des idées. **La Bodega de Villeréal vous donne donc rendez-vous dimanche 30 juillet !**

NDLR - À l'heure où nous mettions sous presse, nombre de programmes n'étaient pas encore bouclés, voire confirmés...

